



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE MOLIÈRES-SUR-CÈZE
Liberté - Égalité - Fraternité

PROCÈS VERBAL
Conseil Municipal
11.04.2022

DATE CONVOCATION
06.04.2022

PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 11.04.2022

Ce onze avril deux mille vingt-deux à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Molières-sur-Cèze.

Étaient présents : Christel BALME, Abdelmalek BELAZZOUG, Florence BOUIS, Martine GIOLBAS, Odette NAVARRO, Lætitia MARCHAND, Valérie REMOND, Thierry THOMAS, Dirk VERBRUGGE, Georges VERCOUTERE.

Étaient absents : Dominique AGNIEL représenté par Odette NAVARRO, Nicolas AUGUSTYNIK, Melyssa CELLIER, Stéphan NICOLAS représenté par Abdelmalek BELAZZOUG, Cécile DE CHASTENET représentée par Martine GIOLBAS.

Secrétaire de séance : Georges VERCOUTERE

Le nombre de présents est de **10**, le nombre de votants est **13** dont **3** procurations.

Préambule

Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 Mars 2022.
Compte-rendu des décisions prises au titre de l'article L 2122.22. : Sans Objet

1. BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2022

Rapporteur : Georges VERCOUTERE, adjoint aux finances

Madame la Maire a apporté plusieurs précisions sur les règles d'un budget primitif ainsi que sur la répartition des sommes.

Monsieur Georges VERCOUTERE a exposé les conditions d'exécution du budget de la commune pour l'exercice 2022 conformément à la balance générale reprise en annexe :

. Les dépenses et recettes de la section fonctionnement s'équilibrent à **1 862 473,71 €**

. Les dépenses et recettes de la section d'investissement **votés par opérations** s'équilibrent à **669 464,23 €**

Madame la Maire a demandé à l'assemblée de valider le BUDGET PRIMITIF 2022 de la COMMUNE de Molières-sur-Cèze ainsi que les annexes associées.

Résultats du vote :

13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 862 473,71
	1 862 473,71	1 300 074,45
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)
	0,00	(si excédent) 562 399,26
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 862 473,71
		1 862 473,71

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	462 783,78
	462 783,78	616 099,66
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	206 680,45
	206 680,45	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
	0,00	(si solde positif) 53 364,58
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	669 464,23
		669 464,23

TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 531 937,94
		2 531 937,94

2. BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

Rapporteur : Georges VERCOUTERE, adjoint aux finances

Monsieur Georges VERCOUTERE a exposé les conditions d'exécution du budget eau et assainissement pour l'exercice 2022 conformément à la balance générale reprise en annexe :

. Les dépenses et recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à **426 266,45 €**

. Les dépenses et recettes de la section d'investissement **votés par opérations** s'équilibrent à **577 028,56 €**

Madame la Maire a demandé à l'assemblée de valider le BUDGET PRIMITIF 2022 EAU ET ASSAINISSEMENT de Molières-sur-Cèze ainsi que les annexes associées.

Résultats du vote :

13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

MOLIERES SUR CEZE - EAU ASSAINISS MOLIERES S CEZE - BP - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	426 266,45	387 168,67
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 39 097,78
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	426 266,45	426 266,45
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	494 568,67	568 927,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	82 459,89	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 8 101,56
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	577 028,56	577 028,56
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 003 295,01	1 003 295,01

3. BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2022

Rapporteur : Georges VERCOUTERE, adjoint aux finances

Monsieur Georges VERCOUTERE a exposé les conditions d'exécution du budget lotissement pour l'exercice 2022 conformément à la balance générale reprise en annexe :

- . Les dépenses et recettes de la section fonctionnement s'équilibrent à **348 500,83 €**
- . Les dépenses et recettes de la section d'investissement **votés par opérations** s'équilibrent à **274 917,74 €**

Madame la Maire a demandé à l'assemblée de valider le BUDGET PRIMITIF 2022 LOTISSEMENT de Molières-sur-Cèze ainsi que les annexes associées.

Résultats du vote :

13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

MOLIERES SUR CEZE - LOTISSEMENT - BP - 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE		II	
		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	281 417,74	348 500,83
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 67 083,09	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		348 500,83	348 500,83
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	32 000,00	274 917,74
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 242 917,74	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		274 917,74	274 917,74
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		623 418,57	623 418,57

4. SUBVENTION D'EXPLOITATION AU BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Florence BOUIS, Maire

Madame la Maire a rappelé la situation financière du budget du service de l'eau et de l'assainissement encore difficile constatée lors de l'examen du compte administratif 2021. Elle a également indiqué que le travail de l'équipe municipale sur le dossier de l'eau et de l'assainissement commençait à porter ses fruits.

Madame la Maire a proposé de subventionner le budget du service de l'eau et d'assainissement à hauteur de 40 000 € pour l'année 2022,

Résultats du vote : **13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

5. INSTAURATION D'UNE GRATIFICATION STAGIAIRE

Rapporteur : Florence BOUIS, Maire

Madame la Maire a exposé aux membres du Conseil Municipal que nous recevons très régulièrement des stagiaires issus d'établissements publics ou privés, au sein de nos services.

Madame la Maire a présenté les différents statuts de stagiaires ainsi que les différents types de rémunération. Il en est ressorti que pour certains stagiaires, la gratification est à la discrétion de l'employeur.

Madame la Maire a proposé que pour les stages qui s'étendent sur une période de plus de deux mois et qui apporte une véritable plus-value à la collectivité (indépendamment du nombre de jour réalisés), une gratification soit proposée sur la base de 3,90 euros net de l'heure.

Résultats du vote : **13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

6. ANNULATION FACTURES BUDGET DE L'EAU

Rapporteur : Florence BOUIS, Maire

Madame la Maire a exposé les difficultés récurrentes associées à la gestion passée de la facturation de l'eau. Ces difficultés s'expriment par un grand nombre de factures ne correspondant pas à la réalité du terrain.

Madame la Maire a proposé l'annulation des factures d'eau (tableau ci-dessous) pour l'année 2021.

TABLEAU À Insérer

Résultats du vote : **13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

7. TARIF LOCATION LOCAL LA ROTONDE

Rapporteur : Christel BALME, Adjointe aux Associations

Madame Christel BALME, Adjointe aux Associations, a présenté la situation du pôle santé de la Rotonde suite au départ du Kinésithérapeute. La place étant libre, un projet de tiers lieu est proposé avec l'accueil de deux associations et de deux prestataires de services en bien être.

Madame Christel BALME, a lancé un débat sur la tarification de cet espace (pièce de 15m²) qui pourra être louée à la journée (mensuellement) sous la forme d'un bail précaire permettant à la collectivité de récupérer le local sans procédure et délai particulier.

Madame Christel BALME a indiqué lors du débat que 2 personnes sont intéressées pour une activité partielle de coiffure et de soins du corps pour 2 et 1 jour par semaine.

À la suite de ce débat, Madame la Maire a proposé à l'assemblée de fixer le tarif suivant :

- . Location du local situé à la Rotonde sous la forme d'un bail précaire
- 1 journée par semaine
- 50 euros TTC + 15 euros de charges

Résultats du vote : 11 POUR - 2 CONTRE - 1 ABSTENTION

8. QUESTIONS DIVERSES

- . Défraiement du cirque salto à hauteur de 100 euros par personne / Avis favorable

Fin de séance à 21h30.

La secrétaire de séance

VERCOUTERE Georges



La Maire

BOUIS Florence



